

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de NN. SS. les Archevêque et Evêques de Québec,
Trois-Rivières, Montréal, Ottaoua, Rimouski et St-Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



Un ra cont de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales"
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centins.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les directeurs du collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avantages.—Sainte Anne et le Canada.—Saint Henri, empereur. — Publications nouvelles. — Actions de grâces. — Faveurs.—Dons au sanctuaire.—Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1o Deux messes, une le lundi, et l'autre le samedi de chaque semaine, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement.
2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

SAINTE ANNE ET LE CANADA.

SOUVENIR.

I.audemus viros gloriosos...
divites in virtute...

Eccli., XLIV,

Canadiens, vos aïeux, poussés par la vaillance
Et par la foi de leur grand cœur,
Quittèrent autrefois leur beau pays de France
Pour braver des mers la fureur.

Or, quand l'enfant des bois, accourant au rivage,
 Vit ces preux aborder un jour,
 Leurs navires portaient de sainte Anne l'image,
 Et leur cœur gardait son amour.

Ah ! c'est que, maintes fois, dans son humble chapelle
 Ou sur l'esquif battu des flots,
 Ils avaient éprouvé la bonté maternelle
 De la reine des matelots.

Et ce doux souvenir les poursuivait encore,
 Quand ils voguaient vers d'autres cieux ;
 Ils croyaient que son nom serait comme l'aurore
 De la croix, soleil radieux.

Ils croyaient qu'en plaçant leur nouvelle patrie
 Sous son sceptre tout maternel,
 Ils en feraient bientôt une terre bénie
 Du Christ, le monarque éternel.

Ils étaient inspirés... Oui, leur cœur héroïque
 Fut satisfait dans son espoir :
 Le Canada pour eux devint cette Armorique
 Qu'ils ne devaient jamais revoir.

Ils n'avaient pas perdu, en quittant les Breagnes,
 Leur bonne sainte Anne d'Auray :
 Ils la voyaient encore régner sur leurs campagnes,
 Au sanctuaire de Beaupré.

Ils sont partis ces preux, ces croyants d'un autre âge,
 Pour vivre au séjour des élus,
 Léguaient à leurs enfants le plus riche héritage :
 Le souvenir de leurs vertus.

O Canadiens-Français ! gardez bien leur mémoire ;
 Servez sainte Anne avec bonheur.
 Si votre nom jamais n'appartient à l'histoire,
 Il sera du moins dans son cœur.

Son souvenir béni, dans votre âme troublée
 Fera soudain naître l'espoir ;
 Son nom sera pour vous comme une étoile aimée
 Apparaissant dans le ciel noir.

Quand vous vous placerez sous l'égide puissante
 De son bras, soudain vos esquifs
 Vogueront sans sombrer, bravant et la tourmente,
 Et l'ouragan, et les récifs.

Enfin à l'horizon quand vous verrez reluire
 L'aurore du jour éternel,
 Elle vous sourira, puis vous l'entendrez dire :
 Venez à moi, montez au ciel.

E. B.

—ooo—

SAINT HENRI

—
EMPEREUR

(15 juillet)

Saint Henri, surnommé *le Pieux* ou *le Boiteux*, naquit en 972. Il eut pour père Henri, duc de Bavière, et pour mère Gisèle, fille de Conrad, roi de Bourgogne.

En 995, Henri succéda à son père dans le duché de Bavière. Quelques années après, la couronne impériale d'Allemagne étant devenue vacante, plusieurs prétendants se mirent sur les rangs pour l'obtenir. Henri l'emporta sur ses compétiteurs. La réputation de piété, de justice, de douceur et de modération dont il jouissait, avait déterminé les prélats et les grands à le choisir pour chef du corps germanique. Il justifia la haute idée qu'on avait conçue de lui par la sagesse de son gouvernement, ainsi que par l'assemblage des vertus chrétiennes, royales et militaires. Un des premiers actes de

son règne fut de se démettre du duché de Bavière en faveur de Henri, son beau-frère, surnommé *l'Ancien*.

Connaissant le danger auquel exposent les grandeurs humaines, le nouvel empereur s'appliqua à bien connaître toute l'étendue de ses devoirs, pour les remplir fidèlement. Il pria, il méditait la loi de Dieu, il s'exerçait à la pratique de l'humilité, afin de se prémunir contre l'orgueil et de ne point se laisser éblouir par l'éclat des honneurs. Il avait toujours devant les yeux la fin que Dieu s'était proposé en l'élevant si haut. De là son zèle à procurer la gloire du Seigneur et l'exaltation de son Eglise, à entretenir la paix dans ses Etats, à chercher en tout le bonheur de ses sujets.

S'il s'engagea dans les guerres, ce ne fut pas pour satisfaire son ambition personnelle, mais uniquement en vue de défendre ses peuples ou de leur assurer la paix. Quelques-uns de ses sujets s'étant révoltés contre lui au commencement de son règne, il les réduisit par son courage et les gagna par sa clémence. Les mécontents mirent bas les armes, et le prince oublia le crime dont ils s'étaient rendus coupables. Deux ans après, il étouffa une autre révolte excitée en Italie par un seigneur lombard nommé Ardovin, qui s'était fait couronner roi de Milan. Le rebelle, ayant été défait, se soumit et obtint sa grâce ; mais il se révolta une seconde fois. L'Empereur marcha de nouveau contre lui, le vainquit en bataille rangée, et le dépouilla de tous les domaines qu'il possédait ; il lui laissa cependant la vie. Ardovin, pénétré de repentir, se retira dans un monastère, où il passa le reste de ses jours.

Après sa victoire, Henri se rendit à Pavie, où il passa les fêtes de Noël de l'année 1013. De là il alla à Rome au mois de février de l'année suivante. Il fit son entrée dans cette ville en compagnie de la

reine son épouse et d'un grand nombre d'évêques, d'abbés et de seigneurs d'Allemagne et d'Italie. Le pape Benoit VIII le reçut solennellement sur les degrés de l'église Saint-Pierre, et, après l'y avoir introduit, il le couronna l'Empereur avec son épouse. Henri confirma et renouvela les donations que ses prédécesseurs avaient faites au saint siège, de la ville de Rome, de l'exarchat de Ravenne et de plusieurs autres domaines d'Italie. Il revint ensuite à Pavie, où il célébra les fêtes de Pâques. Après avoir apaisé les troubles de la Lombardie, il reprit le chemin des Alpes pour retourner en Allemagne. Il visita sur la route plusieurs monastères, entre autres celui de Cluny, auquel il donna le globe et la couronne d'or enrichis de pierreries dont le pape lui avait fait présent. Il passa par Liège et par Trèves, et arriva enfin à Strasbourg.

L'évêque de cette ville était alors occupé de faire reconstruire sa cathédrale, détruite par les ravages de la guerre et par le feu du ciel. Henri joignit ses efforts à ceux du prélat pour faire hâter cet ouvrage. On travailla, en effet, avec tant d'ardeur, que l'édifice fut porté en 1028 jusqu'à la toiture. L'Empereur fit aussi bâtir la cathédrale de Bamberg, que le pape Jean XVII consacra en 1019 sous l'invocation de Saint-Pierre. Il fit plusieurs autres fondations qui toutes avaient pour objet la gloire de Dieu et le soulagement des pauvres.

Cependant, les idolâtres qui habitaient la Pologne et l'Esclavonie avaient ravagé le diocèse de Meersbourg, et détruit plusieurs églises. Henri marcha contre eux, après avoir mis son armée sous la protection des saints martyrs Laurent, Georges et Adrien ; il attaqua les infidèles, et remporta sur eux une victoire complète. Il avait communié, la veille, avec toute son armée, et s'était engagé par vœu, s'il était vainqueur, à rebâtir le siège épiscopal de Meersbourg. De nouvelles affaires le rap-

pelèrent en Italie. Il s'agissait d'aller au secours de la chrétienté et surtout du saint-siège. Il vainquit les Sarrasins avec les Grecs, leurs alliés, les chassa d'Italie, et mit un gouverneur dans les provinces qu'il avait reprises sur eux ; mais il laissa les Normands jouir paisiblement du pays qu'ils avaient enlevé aux infidèles, à condition toutefois qu'ils ne tourneraient pas leurs armes contre Naples et Bénévent. Il alla ensuite au Mont-Cassin, puis à Rome où on le reçut avec les plus grands honneurs.

De retour dans ses États, il les parcourut dans le dessein d'y faire fleurir partout la religion. Il enrichissait les églises, soulageait les pauvres, remédiait avec soin aux abus et aux désordres, prévenait les injustices, et garantissait le peuple de l'oppression. On eût dit qu'il ne voulait avoir sur la terre d'autres héritiers que les indigents. Il ne passait dans aucun lieu sans y répandre d'abondantes aumônes et la bonne odeur de sa piété.

Henri mourut au château de Grône, dans la nuit du 13 au 14 juillet 1024 : il était dans la cinquante-deuxième année de son âge, et la vingt-deuxième de son règne. Ses qualités royales l'ont fait mettre au rang des grands princes ; ses vertus chrétiennes l'ont fait mettre au nombre des saints.

D. S.

—000—

PUBLICATIONS NOUVELLES.

MANUEL COMPLET DE DÉVOTION DU PÈLERIN A LA BONNE
SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Sous ce titre vient de paraître un charmant volume in 32o de 500 pages, ouvrage d'un R. P. Rédemptoriste de Sainte-Anne. Ce livre a été composé tout exprès pour les pèlerins. On y trouve :

1. L'histoire du culte de sainte Anne, non seulement en Canada, mais encore en Bretagne, en Espagne, etc.

2. Un *Mois de sainte Anne*, avec des considérations, prières, et des exemples pour chaque jour du mois.

3. La messe, le chemin de la croix, une neuvaine et des cantiques à sainte Anne, etc.

L'ouvrage se vend chez les PP. Rédemptoristes, à Sainte-Anne de Beaupré.

Voici, pris au hasard, un des chapitres de ce manuel. Chacun comprendra après l'avoir lu, qu'un livre où l'on trouve de si belles et bonnes choses n'a pas besoin de réclame pour faire son chemin.

CONSIDÉRATION

Sainte-Anne est très puissante auprès de Dieu.

Pour que nous recourions avec confiance à la chère sainte Anne dans toutes nos nécessités, il faut encore qu'elle puisse nous secourir. Le peut-elle ? Oui, parce qu'elle est sainte et grande sainte.

Entre toutes les puissances créées, il n'en est pas de comparable à la sainteté. Tous les rois du monde, avec leurs armées de terre et de mer, avec tous leurs bataillons d'infanterie, leurs escadrons de cavalerie, et leurs parcs d'artillerie, ne sont, en comparaison du dernier des saints, que comme un petit enfant, ou comme un malade à son dernier soupir. Sans autre arme que sa prière, le saint prophète Moïse détruisit, anéantit les armées du puissant Pharaon ; il remporta la victoire sur les Amalécites ; il força en quelque sorte Dieu lui-même à épargner les Israélites, qu'en punition de leurs révoltes incessantes et de leur idolâtrie, il avait résolu d'exterminer. Avec les mêmes armes, la sainte veuve Judith délivra Béthulie assiégée par Holopherne, et mit en fuite et détruisit son innombrable armée. Tous les saints ont fait des

miracles. Les linges qui avaient touché au corps de saint Paul, la seule ombre de saint Pierre guérissaient toutes les maladies ; et qui pourrait compter les merveilles opérées de nos jours par le saint Curé d'Ars ? Quel roi, à moins d'être un saint, a jamais rendu la vue à un aveugle, le mouvement à un paralytique, la vie à un mort ? Hélas ! avec toutes leurs gardes, ils ne peuvent arrêter une minute la mort à la porte de leur palais !

Quel rang occupe, parmi les saints, la bien-aimée mère de Marie ? Je l'ignore, mais nul ne m'accusera de témérité, si j'affirme qu'elle occupe l'un des plus élevés. Dieu procède dans toutes ses œuvres avec poids et mesure ; et dans tout ce qu'il fait, il a grand égard à la convenance. C'est sur ce principe surtout que s'appuyaient les défenseurs de l'Immaculée Conception de Marie, lorsque ce dogme n'était pas encore défini ; il ne convenait pas, disaient-ils, que la Mère de Dieu eût été, ne fût-ce qu'un instant, l'esclave de Satan. Or, si Marie a dû être, comme Mère de Dieu, la plus pure, la plus sainte des créatures, qui ne reconnaîtra qu'il convenait que la mère de Marie, l'aïeule de Jésus, fût aussi d'une très haute et très sublime sainteté ? Oui, celle qui devait enfanter, allaiter, élever Marie, celle qui devait tant de fois la bénir, l'embrasser, la couvrir de ses maternels baisers, était nécessairement toute rayonnante d'innocence, tout étincelante des plus exquises vertus. D'un autre côté, la raison et la piété ne disent-elles pas qu'il faut que la mère de la Reine et l'aïeule du Roi des cieux occupe une des premières places dans la gloire, qu'elle resplendisse comme un soleil dans la maison du Seigneur, qu'on la distingue du premier coup d'œil dans l'assemblée des élus, qu'elle ait la joie de voir de bien près sa bienheureuse Fille ? Convierait-il, pour parler à la manière humaine, que, lorsqu'elle veut parler à sa mère bien-aimée,

Marie fût obligée de se déplacer, de descendre de son trône, d'aller la chercher, confondue dans l'immense multitude des élus, ou de lui envoyer un messenger ? Or, dans le ciel, il n'est nulle acception de personnes, et chacun y occupe le rang qu'il s'est conquis par ses vertus. Pour que sainte Anne soit donc rapprochée de Marie dans la gloire, il faut qu'elle l'ait été ici-bas dans la sainteté. En bien ! la sainteté de chaque élu est la mesure de son pouvoir auprès de Dieu. De tout ceci, concluons que le crédit de cette chère sainte est bien grand auprès de Jésus, de Marie, et par eux auprès du Père céleste. Ce qui le prouve, c'est cette multitude de faveurs prodigieuses que ses dévots obtiennent par son intercession, par exemple dans son sanctuaire d'Auray en Bretagne ; et dans celui de Beaupré, au Canada, lequel, sous ce rapport, ne le cède en rien à celui de Lourdes.

Pratique.—La sainteté est le plus grand des biens auxquels une créature puisse aspirer ; avec la grâce divine vous pouvez y arriver, Dieu vous ordonne même d'y tendre de toutes vos forces ; c'est pour cela que vous êtes chrétien. Prenez donc la résolution de ne plus rien épargner désormais en vue d'acquérir ce trésor. Il y a eu des saints dans tous les états ; et ce qu'ils ont pu avec le secours de Dieu, pourquoi ne le pourriez-vous pas ?

PRIÈRE.

Mon aimable Protectrice, je le reconnais, tout est vanité, excepté aimer Dieu, le servir et parvenir au salut. De quoi vous eût servi à vous-même votre qualité de mère de la Reine du ciel et d'aïeule du Sauveur, si vous n'y eussiez joint le titre de grande sainte ? Ainsi, à plus forte raison, ne me serviront de rien la santé, la force, la beauté du corps, la fortune, ni quoi que ce soit de terrestre ;

la mort me ravira tout ; mes œuvres seules et les vertus pratiquées me suivront au delà de la tombe. Que je serais donc insensé si, pouvant si facilement me sanctifier, j'abusais du temps que Dieu me donne à cet effet ! Comme tous les saints, j'ai à ma disposition la grâce divine, les sacrements qui en sont la source, la prière qui en est le canal, la protection de Marie qui en est la dispensatrice ; de votre côté, ô bonne et chère sainte Anne, vous êtes toute disposée, avec votre glorieux époux, avec tous les anges et tous les élus à intercéder en ma faveur auprès de Marie et de Jésus. Ah ! c'est surtout en vue du salut et de la sanctification de ma pauvre âme que je veux vous honorer. Si parfois il m'arrive d'implorer de vous quelque chose d'inutile ou de nuisible à mon salut, ne m'exaucez pas ; mais priez tous les jours pour moi, afin que je marche sur vos traces, que je travaille sans relâche à me corriger, à me réformer, à devenir un saint pour la gloire de Jésus et de Marie.

Oraison jaculatoire.—Bonne sainte Anne, priez pour moi, afin que je devienne un saint.

EXEMPLE.

Françoise Marquet avait huit ans, quand, jouant un jour seule près du moulin de Vauférier, elle eut l'imprudence de s'approcher trop près de l'endroit où l'eau du canal se précipitait dans l'étang. Etourdie, comme on l'est à cet âge, et sans comprendre le danger auquel elle s'expose, elle continue à gambader jusqu'à ce que faisant un faux pas, elle tombe. A l'instant elle est emportée par le courant jusque sous la roue du moulin qui l'écrase. Son père, qui travaillait au moulin, ne sachant pas quel obstacle pouvait avoir arrêté la roue, sort pour s'en assurer. En ce moment, une pensée horrible lui traverse l'esprit. Il n'y a qu'un

instant, la petite Françoise jouait dans le voisinage du moulin. Où est-elle, qu'est-elle devenue ? Il l'appelle : pas de réponse. Sa femme accourt ; tous deux cherchent, crient : l'enfant a disparu. Alors leur doute affreux se change en une horrible certitude ; ils mesurent toute l'étendue de leur malheur : Françoise est tombée sous la roue du moulin ! On s'élançe à la bourde, on arrête les eaux, on pénètre sous la roue. Là, quel triste spectacle ! on trouve la petite, écrasée, et tellement difforme qu'elle n'est plus à reconnaître. Les malheureux parents font retentir l'air de leurs cris de désespoir, ils se jettent éperdus sur le cadavre de leur enfant, lorsqu'une personne prononce le nom de sainte Anne. A ce doux nom, on se rappelle tous les miracles que cette bonne mère a opérés pour ses serviteurs ; pourquoi n'en ferait-elle pas un en faveur de la petite malheureuse ? On se jette à genoux, on l'invoque avec confiance, le meunier et son épouse font le vœu de porter leur fille à sainte Anne en cas qu'elle revienne à la vie. Au même instant, l'enfant commence à respirer, elle ouvre les yeux et reprend si rapidement ses forces, que dès le lendemain elle ne porte plus d'autres traces de l'accident, que les cicatrices qui devaient rester les preuves du miracle.

LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS.

Autre ouvrage, publié chez MM. P. V. Ayotte & Cie, libraires de Trois-Rivières, par M. l'abbé H. Baril, directeur du grand séminaire de Trois-Rivières.

Ce livre contient l'encyclique *Auspicato* de Léon XIII, la nouvelle constitution du Tiers-Ordre, le cérémonial, une notice sur la vie de saint François,

divers éclaircissements et explications sur le Tiers-Ordre, une neuvaine et des prières à saint François, les prières de la messe, le chemin de la croix, les actes avant et après la confession et la communion, l'office de la très sainte Vierge, etc.

Le prix de l'ouvrage broché est de 15 cts ; de l'ouvrage relié avec la messe, 25 cts ; comprenant l'office de la sainte Vierge, 30 cts.

MOIS DE SAINTE ANNE ET DE SAINT JOACHIM.

Par l'abbé J. N. LECLERC.

Nous venions d'acheter la propriété de ce petit ouvrage, quand nous avons reçu un exemplaire du *Manuel complet du Pèlerin*, dont nous parlions tout à l'heure. A ceux qui ne pourraient se procurer les deux ouvrages à la fois, nous dirons : Si vous voulez quelque chose d'un peu volumineux, quelque chose qui puisse entretenir votre dévotion à sainte Anne pendant toute une année, achetez le *Manuel*, c'est le livre qu'il vous faut. Si d'un autre côté, vous aimez quelque opuscule plus modeste dans ses proportions, un petit volume que vous puissiez porter sur vous, avoir toujours sous la main, pendant le cours du mois de juillet, achetez le *Mois de Sainte Anne*. Vous ne sauriez trouver mieux.

Cet ouvrage se vend au collège de Lévis. S'adresser à M. le Gérant des Annales. Prix de l'exemplaire broché : 10 cts ; la douzaine : \$1.00.

—000—

ACTIONS DE GRACES.

SAINTE-MICHEL.—Au mois de septembre 1882, un mal horrible et des plus contagieux, la fièvre typhoïde, sévissait au milieu de nous. Le mal allait

se propageant avec une rapidité effroyable, et malgré tous nos soins, la fièvre, au lieu de diminuer, prenait d'un instant à l'autre des proportions alarmantes. Bientôt sept des membres de notre chère famille en furent atteints, et en peu de jours, à un mois d'intervalle seulement, l'aînée, âgée de vingt ans, et un petit garçon de quatre ans, succombant sous ses coups, durent nous dire un éternel adieu. Exténuée de fatigue par les soins que réclamaient jour et nuit ces chers malades, plongée dans la plus vive douleur par le départ aussi douloureux qu'inattendu des deux êtres chéris que la mort venait de nous ravir, je tombai moi-même frappée de la terrible maladie. Messes, neuvaines, prières de toutes sortes, soins assidus de l'art : tout fut impuissant à amener le moindre changement. J'étais réduite à un tel état de faiblesse que, désespérant de ma guérison, on n'attendait plus que mon dernier soupir. Dans mon extrémité, conservant cependant une parfaite connaissance, je continuais de m'adresser avec une confiance sans bornes à celle qui plus d'une fois m'avait déjà manifesté sa puissance, lui promettant, si elle me guérissait, de raconter à sa gloire et à sa louange, cette faveur insigne dont je prétendais être l'objet, malgré mon indignité. Pendant longtemps mes prières semblaient n'obtenir aucun résultat, et sainte Anne paraissait de plus en plus sourde et insensible à mes supplications ; mais c'était sans doute pour mieux faire éclater sa puissance en éprouvant ma persévérance, car, tout à coup, la fièvre, jusqu'alors si ardente, disparut et mes forces revinrent ; etc.

Vous tous, chers lecteurs qui lisez ces lignes, aimez, aimez sainte Anne, et ne désespérez jamais de sa protection.

MME CHS. V.

23 avril.

***.—Vers la fin de février dernier (1884), ma vieille mère, âgée de 78 ans, tombait malade d'une

congestion de cerveau. Cette maladie, qui revient périodiquement, a mis ses jours en danger plus d'une fois depuis douze ans. Mais cette fois le médecin se trouvait absent. Par conséquent, la maladie n'étant point contrôlée par les remèdes nécessaires prit vite beaucoup d'empire sur la malade. J'étais absent depuis quatre jours, en visite auprès d'une sœur mourante. A mon retour, quelques heures après l'arrivée du médecin, je trouvai ma vieille mère dangereusement malade et entièrement privée de connaissance. Le médecin, homme expérimenté et habile, me dit le cas bien grave.

Je compris de suite que j'étais exposé à perdre ma mère bien-aimée, et je pensai aussitôt à me jeter entre les bras de sainte Anne. Plusieurs fois j'offris en son honneur le saint sacrifice de la messe. Il y eut aussitôt amélioration dans l'état de la malade. Mais au bout de quelques jours, lorsque j'étais rempli d'espoir pour la guérison de celle que j'ai tant raison d'affectionner, voici que tout à coup survient une nouvelle complication : à la congestion du cerveau non disparue s'ajoute une congestion de poumons. Deux maladies graves au lieu d'une, et d'autant plus difficiles à soigner que le traitement de l'une était de nature à nuire à l'autre. Le médecin était inquiet, et il m'avoua franchement qu'il n'avait presque plus d'espoir de guérison. Je demandai aussitôt l'assistance d'un confrère pour conférer à la chère malade les derniers sacrements. Quoique fortement ébranlé dans mes espérances, je continuai mes supplications auprès de sainte Anne, tout en disant : Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Tous les visiteurs qui ont vu la malade se sont dit : C'est bien sa dernière maladie.

Cet état d'inquiétude a duré tout le carême. Sur la cinquième semaine une amélioration sensible s'est manifestée et s'est continuée jusqu'au rétablissement de la malade. Je ne prétends point affirmer

qu'il y a eu en cette circonstance un miracle éclatant, mais je n'hésite pas à affirmer qu'il y a eu protection, et que sans cette protection de sainte Anne, j'aurais la douleur de pleurer la perte de celle que je suis si heureux de voir rétablie.

J'en rends mille actions de grâces à sainte Anne, et je lui en conserverai une éternelle reconnaissance.

Dans mes prières je n'ai pas oublié non plus cette sœur malade que je suis allé visiter, et j'espère que bientôt j'aurai la joie de vous dire que, grâce à la protection de sainte Anne, elle est guérie.

Reconnaissance, honneur et gloire à la bonne sainte Anne, patronne dévouée des affligés.

UN PRÊTRE.

LOUISEVILLE.—La dévotion envers sainte Anne continue toujours à augmenter dans la paroisse, et ceci est dû à l'encouragement que sait y donner le révérend M. Boucher.

« La dévotion à sainte Anne, me disait-il encore
 « dernièrement, a attiré sur ma paroisse d'abon-
 « dantes bénédictions, en y apportant surtout des
 « fruits de salut. Il ne se passe pas de semaines
 « que je ne sois témoin de grâces et de faveurs bien
 « remarquables de la part de cette grande sainte. »
 Dans toutes les familles il règne un amour, un attachement bien grand envers sainte Anne, et c'est là ce qui doit nous faire espérer que toujours la paroisse de la Rivière-du-Loup sera remarquable entre toutes par sa dévotion envers la bienheureuse Mère de la sainte Vierge.

J. E. L.

LOUISEVILLE.—O sainte Anne ! on dit de vous des choses admirables, et c'est avec raison. Chaque jour et dans tous les lieux où l'on prononce votre nom béni, vous accourez avec de nouvelles faveurs pour les répandre avec profusion sur vos suppliants. Je suis donc heureuse de me servir de vos pieuses

Annales pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite de publier ma guérison.

M. L. B.

ST-ROMAIN DE WINSLOW.—Mon pauvre frère était atteint à la main droite d'une maladie inexplicable qui l'empêchait de travailler depuis quatorze à quinze mois. Un grand nombre des plus habiles médecins de Fall-River et de Montréal l'ayant soigné sans lui faire aucun bien, il vint passer quelque temps dans cette paroisse, où nous avons le bonheur de posséder une pieuse relique de notre bonne Sainte. Se voyant abandonné des hommes de l'art, qui, la plupart, opinaient pour une amputation, il se décida, il y a cinq mois, à demander à sainte Anne un miracle, quoiqu'il se reconnût bien indigne d'une telle faveur. Je le recommandai aux prières de tous mes paroissiens, et nous fîmes une neuvaine publique et solennelle en l'honneur de notre thaumaturge. Le mal suspendit ses progrès, mais il était loin d'être disparu. Sachant que c'est la persévérance qui obtient, nous continuâmes à prier notre bonne Mère, à la supplier d'avoir pitié d'un pauvre père de famille, obligé de travailler pour gagner sa vie. Ah ! pouvait-elle, elle qui est si bonne, abandonner un pauvre homme qui s'était jeté dans ses bras avec une confiance toute filiale ? Non, mille fois non. Forcé de retourner dans sa famille qui demeurait à Fall-River, voici ce que m'écrivait en avril dernier ce frère éprouvé :
 " Mon cher frère, remercie pour moi la bonne
 " sainte Anne. Je suis guéri ! je t'écris moi-même
 " de cette main que tout le monde considérait
 " comme perdue. Puissè-je ne me servir que pour
 " le bien de cette main que le ciel m'a conservée !
 " *Vive la bonne sainte Anne de St-Romain !* Remercie
 " les bons paroissiens qui ont tant prié pour moi."

J. B. BOIN DUFRESNE, prêtre.

7 mai 1884.

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Jusqu'au 1er juin :

Remerciements. *Une abonndée, Sioux City.*—J'attends encore beaucoup pour l'avenir. *Mme O. L., Keene, N. H.*—Guérison parfaite. *Un abonné.*—J'espère que sainte Anne me pardonnera ma négligence à la remercier. *Mme J. C., Saint-Edouard de Lotbinière.*—Reconnaissance. *T. C., Lauzon, Lévis.*—Retour à la santé. *M. J. P., Saint-Sébastien.*—Guérison d'une blessure au talon. *D. L., Yamachiche.*—Grâce. *Mme L. P., West Wareh, Mass.*—Violent mal de gorge guéri promptement. *A. B., Saint-Bonaventure.*—Souffrances horribles apaisées. *J. L. A., Saint-Bonaventure.*—Guérison d'un érysipèle et autres faveurs. *L. C., Saint-André.*—Veuillez m'aider à acquitter ma dette de reconnaissance. *Mme G. G., Sainte-Marie, Beauce.*—Grâce d'une bonne confession générale. *Beauport.*—Actions de grâces pour la guérison d'une plaie au côté, réputée incurable. *J. V., Charlesbourg.*—Je m'empresse de témoigner aujourd'hui ma reconnaissance. *Damo L. M., Saint-François, Beauce.*—Blessure au pied guérie ; autre faveur. *E. C. et P. C., Saint-Henri.*—Retour d'un enfant bien-aimé à la maison paternelle. *A. G., Slatersville, R. I.*—Inquiétude disparue. *Mme E. V., Manchaug, Mass.*—Sainte Anne m'a exaucée. *Mme N. M., Taunton, Mass.*—Remerciement à la bonne sainte Anne. —Je suis maintenant très bien. *Dlle P. A., Saint-Roch l'Achigan.*—Grâces signalées. *Mme P. L., Lebanon.*—Plusieurs faveurs. *Mme B., Saint-Sébastien.*—Deux grâces. *Mme B., Fall River.*—Prières exaucées. *Mme E. C., Saint-Venant d'Hereford.*—J'étais à toute extrémité et me voilà guérie. *Mme F. C., Saint-David.*—Malade de dyspepsie, de pleurésie, d'inflammation de poumons, je priai, je fis prier. Nos prières furent exaucées. *Mme J. B. T., née M. A. R., Saint-Anselme.*—Nous espérons que notre mère sera sous peu parfaitement rétablie. Un frère protégé par sainte Anne. *A. M. B., Willimantic.*—Plusieurs faveurs. *Mme H. L., Central Falls, R. I.*—Mal de côté, guéri. *J. M. J., Milwaukee, Mich.*—J'espère que sainte Anne nous protégera encore. *Mme R. D., Joliette.*—Une mère de famille reconnaissante. *Ancienne-Lorelle.*—Grâces. *M. R., Taftville.*—Reconnaissance à la bonne sainte Anne. *Mme J. B. G., Manchester, N. H.*—Guérison d'une tumeur dans la bouche. *Saint-Casimir.*—Mes plus vives actions de grâces à la grande thaumaturge. *Un abonné.*

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

Lanoraie.—Menacé d'un cancer, j'eus recours à sainte Anne ; mes craintes ont disparu. *Saint-Pie, comté de Bagot.*—Deux grandes faveurs. *Deux dames de New-Canada.*—Guérison. *Un abonné du Lac Saint-Jean.*—J'ai pu reprendre mon travail. *I. U. V. E., L'Islet*—Conversion et grâces spirituelles. *Duluth, Minn.*—Une mère de famille, de Holyoke, Mass., E. U., remercie publiquement la bonne sainte Anne pour deux grâces signalées. *E. H. P., Saint-Césaire.*—Honneur et gloire à la bonne sainte Anne. *Un abonné, Beauport.*—Diverses faveurs. *Dame A. C., Johnsonville.*—A la suite de deux neuvaines, mon mari commença à guérir. *Mme D. B., Saint-George de Windsor.*—Encore un peu de temps, et nous croyons que sainte Anne terminera son œuvre. *Mme G. S., Rogersville.*—Mon enfant s'est beaucoup corrigé, grâce à sainte Anne. *P. D., Winthrop, Maine.*—J'étais condamné par trois médecins. Sainte Anne m'a rendu la santé. *E. M.*—Trois grâces. *Mme P. G., Bristol, Vt.*—Mille remerciements. *Saint-François du Lac.*—Enfant perdu, retrouvé. *Anonyme.*—Plusieurs guérisons. *L. C. A., Deschambault.*—Guérison d'un mal de gorge et autre. *N.-D. de Lévis.*—Autre guérison. *Mme A. P., Fall River.*—Merci, merci. *C. C., Montréal.*—Guérison. *Saint-Gabriel.*—Mon enfant, guéri d'une blessure grave. *A. L., Meriden.*—Guérison après une promesse. *Mme B., Deschambault.*—Amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne ! *Mme B. D., Sainte-Julie de Somerset.* Je prie ceux qui souffrent de s'adresser à sainte Anne. Ils seront bientôt soulagés s'ils ont confiance. *J. D. et O. St-M., Saint-David, comté d'Yamaska.*—Mes douleurs s'apaisent. *M. M., Hull.*—Mon enfant a guéri en peu de temps. *Mme L. B., Weedon, Wolf.*—Grande grâce, guérison, succès d'une affaire importante. *Mme R. P., Sainte-Julie.*—Une grâce à la suite d'une neuvaine. *T. O. et J. L., Saint-Jean, I. O.*—La bonne sainte Anne s'est laissé toucher par mes prières. *Dame J. P., I. O., par Mme M. L.*—Sainte Anne n'a pas été sourde à nos prières. *H. R., Saint-Barnabé, et une dame du même lieu.*—Une petite fille de 7 ans avale une braquette et menace d'étouffer. On la recommande à sainte Anne, et l'accident n'a aucune suite fâcheuse. *Sainte-Emmèlie de Lotbinière.*

Du 1er au 15 juin :

Reconnaissance à notre protectrice. *Saint-Charles.*—Tombé d'une hauteur de 28 pieds, je souffrais terriblement. Sainte Anne m'a soulagé. *J. P. H., Waterbury, Conn.*—Grâces. *Mlle C. S., Cohoes, N. Y.*—Danger de cécité, conjuré. *C. A., Bay City.*—Je remercie de tout mon cœur notre bonne Mère. *Mme S. B. P., Chicopee Falls.*—Je faisais dire souvent à mon enfant :

" Bonne sainte Anne, ôtez le mal dans mes oreilles ; " et le mal a disparu. *E. L. R. D., Rivière-Lafleur.*—Plusieurs faveurs. *D. G. D., Manchester.*—Mon mari est devenu tempérament après une promesse à sainte Anne. *M. E. B. L. R. B., Iron River.*—Veuillez inscrire ma guérison dans les *Annales.* *J. S., Somerset.*—Gloire à la bonne sainte Anne. *M. P. O., Sainte-Angèle de Rouville.*—Œil malade, guéri. *E. L. T., Québec.*—Même faveur. *M. O., Saint-Valère de Bulstrode.*—Une mère de famille de Three-Rivers, Mass., E. U., désire remercier la bonne sainte Anne par la voie des *Annales.* *J. H. P., Saint-Césaire.*—Je remplis aujourd'hui ma promesse. *D. M., Cap Santé.* Deux fois exaucé. *A. G., Sainte-Sophie de Halifax.*



DONS AU SANCTUAIRE DE SAINTE ANNE.

20 avril :

Lambert Chauvin, Chevalier, \$1.00 ; J. B. Chauvin, Chevalier, 10 cts ; Emile Rondot, Chevalier, 25 cts ; Dr A. Lemire, 5 cts ; Vve Ashby, Chambly Canton, 5 cts ; Dame Caron, West Troy, \$1.00 ; Dame Charles Grenier, Louiseville, \$1.00 . Dame Charles Jacques, Louiseville, 20 cts ; Dame Jos. Desaulniers, \$1.00 ; Dame Arthur Garceau, \$1 00 ; Philippe Gingras, Taftville, \$2.00 ; Révd M. Lafèche, Louiseville, \$9,10 ; Dame Jérémie Malhiot, 25 cts ; Dame Henri Poitras, 25 cts ; Dame Onésime, St-Geo. de Windsor, \$1.50 ; Dominique Petit, St-Geo. de Windsor, 50 cts ; Edouard Lachance, Ste-Hélène de Bagot, \$2.50 ; pour diverses personnes, Dame Naz. Baribeault, \$8.00 ; Virginie Chrétien, St-John, 25 cts ; Louis Emond, St-John, 25 cts ; Eusèbe Clapin, 15 cts ; Mde Grignon 20 cts ; Remi Vautour, Upper Abbougagan 30 cts ; Révd M. A. Boivin, St-Hilaire, \$1 ; Dlle Sophie Martineau, St-André, 20 cts ; Dme Thomas Charette, 20 cts ; Euphémie Pépin, Clarence, \$1 40 ; Urbain Pépin, 20 cts ; Ls Bussière, Québec, 15 cts.

25 Avril :

Mrs. Philanise Pearson, Apple River, 35 cts ; M. Pearson, 35 cts ; Dame Louis Potvin, Peterboro , Dame Isidore Grenier, Lewiston, 15 cts ; Dame Elie Grenier, Lewiston, 15 cts ; Rev. P. U. Brunel, St John, 25 cts ; Dlle Delphine Richard, Bourbonnais Grove, 50 cts ; Par diverses personnes de Bourbonnais, \$1.05 ; Saf. Lemery, Manchester, 1 billet, 20 cts ; Jos. Roy, Manchester, 1 billet, 20 cts ; Renaud Roy, 20 cts ; Z. Roy, Manchester, 20 cts ; Agnès Roy, Manchester,

20 cts ; Joël Roy, Manchester, 20 cts ; Alfred Roy, Manchester, 20 cts ; Franco Roy, Manchester, 20 cts ; Félix Roy, Manchester, 20 cts ; Siméon Roy, Manchester, 1 billet, 20 cts ; Dame Eugène Lessard, St-Ephrem, 65 cts ; Dlle Zoé Soucy, 65 cts ; Par S. Elmiré Thibodeau, 1 billet, 20 cts ; Par Rév. J. E. Gendron, 3 billets pour défunt, 60 cts ; 2 billets, 40 cts ; Par le Rév. M. Maj. Deschamps, 30 cts ; Euchariste Jacques, St-Barthélemi, 70 cts ; Joseph Lefebvre, 10 cts ; Pierre Laforce, 5 cts ; Cyprien Domers, Brooks, 15 cts ; F. X. Ouellet, St-Roch de Québec, \$10 ; Trellé Caron, Alzina L'Heureux, Rose Caron, Clara Caron, Alzina Caron, Henry Caron, Azélie Caron, Léna Caron, Marguerite Plamondon, Thos. L'Heureux, \$2 ; Par diverses personnes de Trois-Rivières, 3.60 ; Mme Chas. Bazin, 1 billet, 20 cts ; M. Chas. Bazin, 1 billet, 20 cts ; Delle Marie Labeige, St-Albert, Ont., 25 cts ; Dame Peter Gauthier, Bristol, Vt., 20 cts ; Dame O. Lebeau dit Caza, St-Anicet, \$2 ; Dame Frs Fredet, Lowell, Mass., 35 cts ; Gilbert Courtois, Northboro, \$1 ; Olivier Courtois, Northboro, 75 ; Edouard Jacques, 50 cts ; Isaac Brousseau, 25 cts ; Delphine Pearson, Applo River, \$1 ; Magloire Masson, North Grafton, 15 cts ; Dame Odilon Caron, New Brunswick, 25 cts ; Dame Pierre Leblanc, New Brunswick, 25 cts ; Réal Leblanc, 50 cts ; Billet d'affiliation, 20 cts ; Octave Lebel pour son épouse, 20 cts ; Téléphore Lebel, 20 cts ; John Morin, 20 cts ; Joseph Morin pour son père, \$1 ; Un ami, 20 cts ; Dame Alexis Girard, Ware, \$1 ; Par les abonnés de St-Pie de Guire, \$1.36 ; Dame Marie Louise Prescott, Harrisville, 30 cts ; Dame S. Dufresne, Montréal, \$1.30 ; Z. C., Sorel, 20 cts ; L. Guillemette, St-Stanislas, \$2.65 ; Charles Després et T. Gamache, Alpena, 30 cts.

2 mai :

Don de Zotique Guimond, 50 cts.

4 mai :

Mme Lefrançois, Québec, rue et faubourg St-Jean, 60 cts ; Dame Vve Christie, rue St-Gabriel, 40 cts ; Mme Donati, rue St-Joachim, Québec, 40 cts ; Mme Henriette Côté, 20 cts.

5 mai :

M. Napoléon Lafleur, Crysler, Ont. \$2 ; Dame Thos. Talbot, Mattawa, Ont., 15 cts ; Augustine Boisvert, Leeds, \$5 ; Eusèbe Plourde, Baltic, 25 cts.

7 mai :

Olivier Girard, Southbridge, Mass., \$1 ; Mrs Anna Shaky, Ills., U. S., 15 cts ; Dame Alex. Zaco, 15 cts ; M. Casimir Perras, Dame Mathilde Moquin, Delle Frazildée Perras, Octave Perras, Délima Perras, Danielsonville, \$1 ; Rév. M. Cyr, St-Pierre, Dék., 30 cts ; J. M. Desloriers, Groenfield, 65 cts ; Mme

Louis Nadeau, 15 cts ; Léopold Prince, St-Gabriel, 80 cts .
 Xavier Guernon, Ste-Mélanie, 25 cts . Elie Marion, Ste-Mélanie,
 20 cts ; Jules Cloutier, Ste-Mélanie, 20 cts ; S. Malo, Ste-
 Mélanie, 50 cts ; M. Drapeau, Ste-Mélanie, 40 cts ; Norbert
 Perreault, Ste Mélanie, \$1.75 ; Par Rév. M. Hamel, pour l'œu-
 vre de la reconstruction du sanctuaire, \$3.20 ; Dame Stanislas
 Elie, Baie du Febvre, \$3 ; Une dame de la Baie du Febvre, \$1 .
 Une personne de la Baie du Febvre, 50 cts ; Dame Calixte
 Richard, \$1.40 ; Narcisse Jutras, Auguste Dubuc, Anne
 Bodrick, un inconnu, Nicolet, 85 cts ; Dame Isaie Désilets,
 Nicolet, 25 ; Une famille, \$3 , Une abonnée de la Baie du
 Febvre, 50 cts ; Une personne de la Baie du Febvre, 50 cts .
 Joseph Després, Weedon 20 cts ; Elise Fortin, Weedon, 20
 cts ; François Galispeau et M. Beauregard, 60 cts ; Dame
 Jules Frévoit, 40 cts ; Dominique Pineau, New Glasgow, 25
 cts ; Véronique Pinoau, 45 cts ; Ludger Dupuis, Porismouth,
 Mich., 45 cts ; Un billet, 20 cts ; Wenceslas Pâquet, Chambly,
 50 cts ; Modeste Emery, Rogersfield, N. Y., U. S., 30 cts ; Une
 dame de St-François du Lac, \$1 ; Dame Chrétien, Fall River,
 \$1 ; Dame Thos Marcil, Spalding, 20 cts ; M. Thos Marcil, Spald-
 ing, \$1 ; Edmond Morel, 20 cts . Moses Hull, Waltham, 30 cts .
 Adol. Lovasseur, Berlin Mill, 65 cts ; Charles Caron, Louise-
 ville, 25 cts ; M. Mme L. Tellier, Chippewa Falls, 65 cts ;
 Zéphire Baril, Iron River-Marquette, 65 cts ; Par M. Noé Pépin,
 35 cts ; J. M. J., Milwaukee, \$1 ; Jacques Trudel, St-Guillaume
 d'Upton, billet, \$2 ; Dame Jos. Jasmin, \$1 ; Plusieurs person-
 nes, \$2.45 ; Par M. le curé, 4 billets 95 cts ; Par Jeffrey Crispo,
 Cheticamp, \$1.40.

Nap. Montagne, Gentilly, 30 cts ; Dame Odina Baril, Wheat-
 land, 65 cts ; Geo. Lambert, 65 cts ; Omer Lambert, \$1 ; John
 Turcotte, Pawtucket, 30 cts ; R. Lacerte, Chicago, 65 cts ;
 Une dame de St Flavien, \$2 ; Rév. M. A. Lavoie, Alfred, 80 cts .
 Malvina Ducas, 15 cts ; Par M. Léon Morissette, ptre, pour E.
 Gagnon, L. Paquet, L. Paquet, fils, F. Dumas, Octave Binet,
 David Leclair, Z. Dion, \$1.60 ; Olivine Brulé, 65 cts ; Dame
 Eliza Rivard, 38 cts ; A. Dufault, Shrewsbury, 20 cts ; Dame
 J. Allard, 30 cts ; Rév. M. A. Cormier, 97 cts ; pour une per-
 sonne de Memramcook, A. St Laurent, Great Falls, 30 cts .
 J. Duclos, Ashland, 30 cts ; Mastaï Pâquet, Alpena, 20 cts ;
 Caroline Therrien, Lisbon, \$1 ; Un billet E. Decelles, 25 cts ;
 Ovide Decelles, 10 cts ; Eugène Laliberté, 30 cts ; Révd M.
 Menard, Lake Linden, \$1 ; Rév. M. Menard pour E. Demers,
 30 c's ; Dlle Pamela Desrosiers, 50 cts ; Ed. Lapointe, fils, 35
 cts ; Dame O. Beliveau, \$1 . plusieurs personnes, St Grégoire,
 \$2.30 ; Dame Gery Boyer, 35 cts ; M. le curé de St Ephrem
 d'Upton, M. Augustin Maurice et dame Napoléon Fortin, \$1.30 .
 Dame Geo. Cluce, 15 cts ; Dame Geo. Dufresne, 5 billets, \$1 ;

Simon Bourgeois, Cocagne, N. B. \$1.30 ; don, \$1.95 ; Ephrem Magnan, St Gabriel de Brandon, \$1 ; Amanda Magnan, Zoé Mondoux, 50 cts ; Une autre personne, 5 cts ; Une abonnée de Montréal, \$2 ; Par M. Zéphirin Lucier, Hudson, Une personne, \$1 ; Marie Louise Boucher, Taftville, \$1 ; Par Dlle Adèle Leblanc, \$3 60, M. Isidoro Gravel, Claremont, N. H. 65 cts ; Dame P. Laaglois, Lebanon, \$1 ; He : i St-Onge, Tilsenburgh, Ont., 65 cts ; Don par dame P. Guillemette, 50 cts ; Esther, Elie et Luc Houle, Lowell, 30 cts ; Ant. Gosselin et Jean Bouffard, 50 cts ; Dame Sophie Todd, Mackinac, 6 billets, \$1.20 ; Dame Hilaire Bourque, St Grégoire de Nicolet, \$1 ; Emilio Gonzalez et Louise Noël, 60 cts ; Une dlle de Botsford Portago, 10 cts ; Dame Wilbrod St Germain, \$1 ; Elizabeth Ledoux, Rutland, \$1 ; Eugène Brouillette, Lowell, 25 cts ; M. Zéphirin Lefebvre, Manville pour billet, \$1 ; Virginie Gauthier, Whitinsville, \$2 ; Dame L. Dupras, Beauharnois, 45 cts ; par D. Marie Daprè, 80 cts ; par M. le curé de St Albert de Warwick, 40 cts ; Rosalie Rouleau et L. Landry, 30 cts ; Leblanc Onés. Keene, N. H. 24 cts ; Deux abonnés aux Annales, Hartford, \$1 ; Cyprien Lauzon, 50 cts ; M. D. H. Paré, 20 cts ; Adeline Galarneau, 20 cts ; Vincent Lortie, 20 cts ; Alphonsine Gascon, 20 cts ; Joseph Paré, 20 cts ; H. J. O. Bellerose, 20 cts ; Edouard Bisson, 20 cts ; J. B. Dagenais, 20 cts ; Louis Gravel, 25 cts ; J. Archambault, 20 cts ; Dame Plulomène Guérin, St-Léonard, 2 billets 40 cts ; Dame Jos. Dumas, Ware, 65 cts ; Olivier Bissonnette, Lake Linden, 70 cts ; L. Cossette, Terrebonne, Dame P. Lalleur, Wauregan, \$1 ; pour guérison, 65 cts ; Dame William Pratt \$1 ; Xavier Lavallée, \$1 ; Dame N. Gagné, N. D. du Lac, 25 cts.

27 Mai :

Une abonnée D. A. C. Valleyfield, \$3 ; Une personne St-George de Windsor, 21 cts ; Fortunat Ouellet, New Britain, 10 cts ; Joseph Lambert, Chepochet, \$1 ; Dame Jos. Levasseur, Alpena, \$1 ; Marie A. Lamarre, Remington, 20 cts ; M. Lamarre, 20 cts ; M. McCarthy, 20 cts ; Marguerite Blais, St Boniface, 25 cts ; William Blais, 25 cts ; Clara Blais, 25 cts ; R. Blais, 25 cts ; Marie Belanger, 25 cts ; M. et Mme L. Gagné, 50 cts ; Dame R. Bernard, 25 cts ; M. et Mme Savard, 50 cts ; Angèle Legault, 1 billet, 20 cts ; Par M. Alphonse Matte, 10 cts ; Par M. Arcand, Deschambault. M. Norbert Brunel, 20 cts ; Dame Vve O. Proulx, 20 cts ; Dame Julien Courteau, 20 cts ; Albert Proulx, 20 cts ; M. Louis Arcand, 20 cts ; Deux abonnés, 40 cts ; Alfréd Arcand, 20 cts ; Denis Bernard, 20 cts ; Amedée Guilmette, 20 cts ; Elise Plante, 20 cts ; Victor Pâquet, 20 cts ; Alico Gauthier, 20 cts ; Noé Montambault, 20 cts ; Laurent Gauthier, 20 cts ; Anastasio Plante, 15 cts ; Pierre Germain Beauvais, 20 cts ; Marceline Paquin, 20 cts ; Caroline Belisle,

20 cts ; Ludger Dufresne, 20 cts ; Joseph Beauvais, 20 cts ; Narcisse Dufresne, 20 cts ; Joseph Paquin, 20 cts ; Marie Dufresne, 20 cts , D. J. Paquin, 20 cts ; M. Désiré Paquin, 20 cts ; Alfred Paquin, 20 cts ; Dame P. Tardif, Lewiston, 20 cts ; Un abonné de Valleyfield, 25 cts , Un don M. G. Racicot, par V. Limoges, 25 cts ; Pour J. Mayer, 40 cts ; Par M. Alphonse Valemonde, 10 cts , Dame Moïse Brisseble, Fall River, 25 cts ; Six abonnés de Verchères, par D. S. Lussier, \$1.20 ; O. L. Woonsoeket, 75 cts ; Dame Isaac Forcier, \$1 , R. M. Lacroix, Franklin, Mass. \$1 ; D. Xavier Proulx, Lime Rock, \$5 ; Léa Desmarais, Griswoodville, 40 cts , Christine Coutu, Griswoodville, 15 cts ; Par Rév. M. N. Charland, Waterville, 95 cts ; Dame Hippolyte Robichaud, Shédiac, 60 cts ; Pierre Dionne, Coaticook, 65 cts , Par Dame Mongeau, Jos. Poirier, Onésime Poirier, Frs Rondeau, Désiré Rousseau, H. Martineau, E. Belle-rose, James Heto, Alf. Vessier, Urbain Bellerose, Pierre Bibeau, J. B. Bibeau, Jos. Bibeau, Gonzague Houde, Raphaël Corriveau, St Gabriel de Brandon, \$2 ; M. Jérémie Leger, Robichaud office, \$1 , Def. Lescault, 15 cts ; Dame Narcisse Beaudoin, 15 cts , Mme Eug. Lescault, 30 cts ; Rév. M. Lavoie, 25 cts ; Dame McDoff, Fall River, 10 cts ; Oneil Milot, 50 cts.



RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre saint père le pape Léon XIII.

Sa Grandeur monseigneur l'Archevêque et nosseigneurs les évêques de la Province de Québec.

Actions de grâces, 139 ; apostats, 14 ; bonnes morts, 34 ; conversions, 187 ; curés et paroisses, 25 ; défunts, 39 ; emplois désirés, 28 ; enfants, 116 ; entreprises, 23 ; familles, 126 ; grâces temporelles, 57 ; grâces spirituelles, 119 ; institutrices et classes, 38 ; intentions particulières, 147 ; ivrognes, 111 ; jeunes gens, 157 ; jeunes filles, 90 ; malades, 164 ; ménages désunis, 61 , mères de famille, 98 ; patience et résignation, 171 ; pères de famille, 95 ; persévérances, 216 ; personnes en danger de perdre la foi, 42 ; protestants, 36 ; vocations, 28 ; voyageurs, 74 ; les personnes recommandées aux prières de l'archiconfrérie dans l'église du Château-Richer.

M. D. Martin, décédé le 18 avril, à S. Jacques.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi chez le peuple canadien.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.